

Arrêté du 19 septembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Dieppe
NOR : JUSB1626930A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Rouen en date du 14 septembre 2016, portant délégation au tribunal de grande instance de Dieppe ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Arlette QUEHE (JABRANE), greffière au tribunal d'instance de Dieppe, déléguée par décision des chefs de la cour d'appel de Rouen en date du 14 septembre 2016, est nommée pour la période du 19 septembre au 19 novembre 2016, à titre exceptionnel, en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance de Dieppe.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rouen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 19 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK